

## Réunion des Délégués du Personnel du 03 juin 2007. Questions posées par la CFDT.

### **N°45/2007 : Entretien d'Activité Individuel.**

*Point sur la réalisation des Entretiens d'Activité Individuels ?*

*Quelles sont les démarches mises en œuvre pour s'assurer de leurs réalisations aux endroits difficiles, notamment TT/TS ?*

Le bilan au 15 juin 2007 montre que 69,57% des EAI sont réalisés sur le centre. En détail, cela donne pour le pôle administration : 92,31%, pour le pôle production : 81,94% et pour le pôle traitement : 3,70%. Pour l'usine de Bar la totalité des EAI sont réalisés.

La CFDT constate qu'il y a peu d'évolution par rapport au mois précédent (68,12%) et qu'il n'y en a aucune aux niveaux des TT/TS. Visiblement les directives du RRH ont du mal à passer...

Pour ce secteur, le nouveau responsable doit les réaliser, tout du moins les objectifs 2007 (en effet pour le bilan 2006 se sera difficile). Le RRH du centre indique une date au plus tard le 16 juillet. Il ne reste plus qu'à croiser les doigts...

### **N°46/2007 : Portes ouvertes du 6 juillet 2007.**

*La DTMAT et le Pôle Graphique organisent des portes ouvertes le vendredi 06 juillet. Est-il prévu que Nexter Mechanics fasse de même pour les familles des salariés ce même jour ?*

Pour plusieurs raisons cela n'est pas prévu. L'organisation des ateliers et les démarches 5S sont en cours et le plan Vigipirate a été récemment réactivé. De plus Mr Courbeix nous a précisé que c'était la DTMAT qui pilote cette journée et que Nexter Mechanics limite ses accès au hall d'exposition du bât.225. Les autres bâtiments seront fermés l'après midi. Mr Courbeix ne savait pas si les personnels allaient travailler ou non. Le PDG du groupe Mr Vigneront sera présent pour cette journée. Il rencontrera les salariés ainsi que les organisations syndicales.

### **N°47/2007 : Travaux fontaine et lavabo du bât. 234.**

*Même question que le mois dernier (ainsi que celle du mois de mars), ces travaux ne sont toujours pas effectués. Que faut-il faire ???*

L'installation de la fontaine sera effectuée par Exprimm à la fin du mois. Un lavabo existe au niveau de la mezzanine du bâtiment 234.

### **N°48/2007 : Réalisations travaux façades et toitures des bât. TT/TS et 234.**

*Il était envisagé la rénovation des façades et toitures des bâtiments TT/TS et 234 avant les congés d'été, ces travaux sont-ils toujours d'actualité ? Si oui à quelle date débiteront ces travaux ?*

Ces travaux sont à prévoir au budget 2008.

Il y a donc un report de ces travaux car tout simplement le budget est insuffisant aujourd'hui. Tout est en effet stoppé, la priorité étant la remise à niveau de l'outil TT/TS. Les travaux urgents devraient être cependant réalisés (ex : le local déchets...). Pour le reste, ce ne sera que du bricolage et non de réelles rénovations comme prévu préalablement.

### **N°49/2007 : Places de parking devant le poste de garde.**

*Les places de parking réservées à Nexter devant le poste de garde sont régulièrement occupées par des véhicules du secours populaire. Serait-il possible de faire passer les messages nécessaires afin de libérer ces emplacements ?*

Une remarque orale a déjà été faite auprès du secours populaire, Mr Courbeix précise que la prochaine sera écrite.

### **N°50/2007 : Hôtel d'entreprise et circulation dans le centre.**

*Pourrions-nous avoir une présentation du plan d'implantation du futur hôtel d'entreprise et la nouvelle circulation du centre suite à ces travaux ?*

La circulation dans le centre ne sera pas modifiée, par contre une nouvelle étude est en cours concernant le poste de garde, plusieurs solutions sont envisagées notamment de l'intégrer dans le bâtiment 225. Une présentation sera effectuée dès le résultat de l'étude courant septembre.

### **N°51/2007 : « Classeur » accord d'entreprise.**

*Pour les salariés qui le souhaitent, où peuvent-ils récupérer le « classeur » de l'accord d'entreprise ?*

L'accord d'entreprise est disponible auprès du service « gestion du personnel », les mises à jour qui ont suivi la première version peuvent être demandées pour le compléter.

### **N°52/2007 : Réunion schéma directeur.**

*Certaines activités ne sont toujours pas réimplantées définitivement dans le centre, à quelle date envisagez-vous la prochaine réunion du schéma directeur ?*

Une réunion sera programmée en septembre ou octobre 2007. La priorité est donnée au déménagement et au réaménagement des machines, celles-ci pouvant libérer de la place. Cependant une réflexion globale est lancée.

#### **N°53/2007 : Date réunion carrière.**

*Une réunion carrière était prévue avant la fin du mois, pouvez-vous nous donner le jour exact ?*

Mr Courbeix ne souhaite pas faire de réunion carrière avant la commission avancement du personnel mensuel. Il précise que les éléments de la dernière réunion ont été pris en compte dans la politique salariale de 2007.

La CFDT déplore de ne pas être associée aux répartitions des budgets comme cela était convenu. Elle veillera tout de même à la bonne répartition de ces budgets notamment envers les bas salaires et les disparités salariales constatées.

#### **N°54/2007 : Travail de nos personnels dans une entreprise extérieure.**

*Certains de nos personnels (secteur chromage) ont été sollicités pour réaliser des opérations chez notre client, donc en dehors de l'entreprise. Est-ce que le code du travail l'autorise et notamment au niveau sécurité ?*

Certains veulent aller plus vite que la musique ou alors d'autres sont zappés mais le RRH du centre n'était pas au courant de ces opérations.

Ceci peut ou non rassurer les personnels concernés, en attendant le RRH partageait notre avis sur l'improbabilité de cette démarche, le code du travail ne l'autorisant pas.

#### **N°55/2007 : Solution pour intérimaires de Bar.**

*Lors d'une précédente réunion, vous nous avez fait part d'une demande de dérogation à l'inspecteur du travail pour renouveler les contrats des personnels intérimaires de Bar qui arrivent à échéance. Où en sont ces démarches ?*

Mr Courbeix a rencontré l'inspecteur du travail le 18 juin, il a précisé qu'il n'y aurait pas de dérogation pour prolonger les contrats après les 18 mois légaux. Ceci dit, seulement quelques jours d'arrêts de travail sont nécessaires pour passer d'un contrat « surcroît d'activité » à un contrat « remplacement ». Avec ces deux paramètres, la direction prévoit 2 embauches en CDI pour début septembre, 1 contrat de remplacement et 4 renouvellements de contrat pour du « surcroît d'activité », il nous précise que les contrats arrivant à échéance ne pourront pas être renouvelés. Quand les travaux de semi automatisations seront terminés, la direction prévoit

de faire fonctionner la centrale avec 8 personnels pour une organisation de travail en 5x 8.

#### **N°56/2007 : Pointage des intérimaires.**

*Est-ce qu'une solution a pu être trouvée pour réaliser le pointage des personnels intérimaires ? Désormais tous les intérimaires possèdent un badge et un matricule. Le badgeage se fait depuis le 25 juin, toutefois ils doivent continuer à remplir chaque semaine leur relevé d'heures et les faire viser par leur responsable hiérarchique. Le pointage Gestor ne sert qu'à vérifier la pré-facturation envoyée par les agences d'intérim.*

#### **N°57/2007 : Maintenance, entretien activité Syegon.**

*Vers qui les personnels de cette activité doivent-ils faire appel pour réaliser les actions de maintenance et d'entretien nécessaire dans ce secteur ?*

Comme pour les autres activités, l'infrastructure est confiée à Exprimm et les moyens de production à Cegelec.

On constate malgré tout quelque problème, Mr Courbeix se charge de vérifier la réalisation de ces différents travaux.

#### **N°58/2007 : Audit MAN activité Syegon.**

*Un audit MAN a été réalisé mi-avril, peut-on connaître le résultat de celui-ci ?*

La direction n'a pas à ce jour le résultat de cet audit. Cependant elle s'engage à le communiquer dès que possible.

#### **N°59/2007 : Entrée dans secteur APC pour plus de sécurité.**

*Pour plus de sécurité dans ce secteur, il serait souhaitable de faire entrer les « visiteurs » par la porte prévue à cet effet -celle du tourniquet- donc de revoir l'accès à celle-ci, ainsi que l'installation d'une sonnette. Est-ce prévu ?*

Le RRH a reconnu une erreur lors de l'étude préliminaire mais une modification est prévue fin juillet/début août de manière globale au niveau de la commande « sécurisation site ».

#### **N°60/2007 : Recrutements Nexter Mechanics.**

*Vous avez fait paraître une liste d'offres d'emplois pour Nexter Mechanics, peut-on avoir plus en détail le profil des postes recherchés ?*

*Et de nouveau nous vous demandons de les porter à la connaissance des personnels du centre, par le biais de l'affichage dans les espaces de communication. Est-ce possible ?*

Ces questions ont été abordées lors du CE de vendredi dernier (voir compte-rendu CFDT), le RRH nous a reconfirmé leurs affichages sous 15 jours.